

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet la substitution du brodequin napolitain au soulier et aux guêtres pour la chaussure des troupes à pied. (N° 303, session 1881. — Nommée le 14 juin 1881.)

MM.

1^{er} BUREAU : GÉNÉRAL COMTE ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET.

2^o — CHAVASSIEU.

3^o — GÉNÉRAL GRÉVY.

4^o — MARTIN (HENRI).

5^o — GÉNÉRAL ROBERT.

6^o — TOUPET DES VIGNES.

7^o — GÉNÉRAL CISSEY.

8^o — GÉNÉRAL PÉLISSIER.

9^o — COLONEL DE CHADOIS.

Commission chargée d'examiner
le projet de loi ayant pour objet la
substitution du boudequin napoléonien
au boudequin et aux autres ^{de} la
chaussure de troupe à pied

Séance Du 16 Juin.

La commission nomme Président :
M. Le Gal en Pisey. Secrétaire le Col. de
Chadain

La discussion est ouverte :

Le gal Pétissier: Après beaucoup de
fautes le boudequin ne peut pas se passer
et doit être accepté ce qui lui est propre
c'est à dire le boudequin napoléonien.
Le gal demande seulement d'être
permis de retirer le stock de boudequin
actuel et trouve qu'il faut se
préoccuper de ce ne peut transformer
le boudequin en boudequin gramme que le
travail sera fait sans contact ~~en la transformation~~
de cette nouvelle chaussure.

Quant à la chaussure en change, elle ne
doit pas être exigée. Il ne s'agit pas
que le boudequin napoléonien puisse suffire
seul. Il faut savoir que le boudequin
est une chaussure en change qui peut
servir à la marche. Le gal conclut
qu'il faut adapter le boudequin napoléonien mais
éviter la recherche actuelle.

Le Papebar Vignier. pense qu'il faut
se ne pas trop pousser le boudequin pour qu'il

Lequel est signé - est et la par le g^{ral} Robert
Légal Guérin - n'est pas d'avis de
passer le ministère libéral de faire ce
qu'il voudrait - et voudrait le trouver
seul d'accord avec le Roi en 1872

Diplôme comment ayant-il, et devant
être subordonné

Le g^{ral} Pury - pense qu'il faut le ministère
ait une certaine latitude Dans des circonstances

Le g^{ral} Pury a fait faire les expériences -

Ces expériences prouvent le boudoir un peu différent
sans le boudoir sur ce côté on sera le voir en fait

Il préfère le fait de dernière mode

La transformation est excellente, on en
est très content - Le boudoir a le

gros avantage de ne pas passer le
bon - Le boudoir est plus facile

à s'échapper qu'on le croit - en le boudoir
avec des chiffres et en le graissant après

le boudoir se sèche - Quant à la

Chaussure on ne peut boudoir au lieu et
trop tard, mais on s'obligeant on pourra
s'en servir Conclusion:

certains le boudoir - permet de la
Chaussure on ne peut au lieu et au lieu
naturel

Le g^{ral} Pury pense que le ministère aurait
pu modifier le boudoir sans s'adresser
au parlement - Il est en l'avis du g^{ral} Robert

Le g^{ral} Robert - pense qu'on pourrait
enlever au projet ce qui

aut^{re} Le ministère en la guerre et au lieu de substituer le
boudoir napoléonien au boudoir actuel et à la question si la
Chaussure boudoir est trop ou pas et si elle a fait
opérer la transformation de boudoir et ce qui est
en boudoir napoléonien

2^e Hora. Les tribus a'choyue, homme, concurremment
 avec le beudignin une chausseur etc en rapport qu'il se
 composera de solution et bien entendu en usage et d'un pain et
 qu'il en telepucher
 Le gal. Peabent pour que le bon change
 de lui comme le seul le gal. Peabent
 elle se reserve a la chambre et le
 ministere des affaires
 Le gal. Peabent relit la redaction

Il pense qu'il est inutile que ce soit
 de plus ce lui
 de temps ces signes pour qu'on puisse
 avec cette redaction, encombrent les magazines
 de temps outre en chausseur

Le gal. Peabent a abandonne la redaction
 et la commission adoute le principal
 ce lui

Le gal. Peabent est nommé
 rapporteur

Le President
 G. H. D. Lipp

Le Secretaire
 P. H. Chadeau

Leance des 24 jours 1881

Presidence en gal. Peabent

Le gal. Peabent lit son rapport

Le President
 G. H. D. Lipp

Le Secretaire
 P. H. Chadeau